



DELIBERATIONS de la SEANCE 1
du Conseil municipal du 21 mars 2023

DCM 2023-1-1	Désignation d'un secrétaire de séance	Adoptée à 8 voix pour
DCM 2023-1-2	Convention de service avec Aveyron Ingénierie - Suivi STEP et réseau assainissement	Adoptée à 8 voix pour
DCM 2023-1-3	Convention de dématérialisation - Contrôle de légalité	Adoptée à 8 voix pour
DCM 2023-1-4	Création des limites communales - Massergues	Adoptée à 8 voix pour
DCM 2023-1-5	Travaux de mise en sécurité des villages de Saint-Jean d'Alcas et Saint-Paul des Fonts	Adoptée à 8 voix pour
DCM 2023-1-6	Dépenses d'investissement avant le vote du budget	Adoptée à 8 voix pour

Liste des membres présents

BRUN Christophe	LADET Mathieu
CALMELS Anne	LAYRAL Emmanuel
FABRE Cédric	SAUVEPLANE Pierre
GARAMPON Olivier	SENTY Michel

Le Maire
CALMELS Anne

Le secrétaire de séance
SAUVEPLANE Pierre